

Délibération n°4

*Objet : Election de la
commission d'appel
d'offres*

Date de convocation :
01/06/2010

Date d'affichage :
01/06/2010

*Nombre de Membres
en exercice :*
34

Nombre de présents :
22

Nombre de votants :
22

le 8 juin 2010 à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames COMBALBERT, KUHN, LUENGO, TAURAN, VIDAL, Messieurs BENOIS, CALVET, GRIMAL, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, LESTRADE, MALMON Alain, MALMON Charles, PAGES, PRADIN, PRAYSSAC, RESONGLES, ROZES, TAFUREAU, M. LACOMBE suppléant de Mme PALMIE, M. PIERASCO suppléant de M. JOFRE, M. BROTONS suppléant de M. GIORDANA.

Excusés : Mesdames FERRERO, LAFARGUE, PARCELLIER, Messieurs CAZOTTES, CHERON, DUSSOCHAUT, GUTHMULLER, HEBRARD, QUET, LEY, MAUBERT, NOUGAYREDE.

Secrétaire de séance : Madame TAURAN.

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,
Vu l'article 22 du code des Marchés Publics,

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'élire les membres de la commission d'appel d'offres.

Il rappelle que la commission d'appel d'offres est composée du Président du SIEEOM qui est Président de la commission d'appel d'offres et de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, a élu sur la base des candidatures déclarées à la représentation proportionnelle au plus fort reste et pour la durée du mandat :

- Membres titulaires : Mme TAURAN, M. MALMON Alain, M. RESONGLES,
- Membres suppléants : M. TAFUREAU, M. CALVET, M. PRADIN,

Rappelle que Monsieur LAMOLINAIRIE Michel, Président du SIEEOM, est Président de la commission d'appel d'offres.

– A D O P T E E –

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE

L'an deux mille dix,